

## MESSES DOMINICALES

	<b>4<sup>ème</sup> DIMANCHE DE L'AVENT B</b>
Samedi 23 Décembre	Messe 18h30 à Tillières
Dimanche 24 Décembre	Messe 10h30 à St Macaire et à St Germain
	<b>NOËL</b>
Dimanche 24 Décembre	Célébration Enfants 17h00 à St Macaire Messe 20h à St Macaire et à St Germain
Lundi 25 Décembre	Messe 10h30 à St Macaire et à St Germain
	<b>Sainte Famille</b>
Samedi 30 Décembre	Messe 18h30 à Villedieu
Dimanche 31 Décembre	Messe 10h30 à St Macaire et à St Germain

## MESSES SEMAINES

Lundi 18 Décembre	Messe à 18h30 St André et Montigné
Mardi 19 Décembre	Messe à 9h00 à Tillières
Mercredi 20 Décembre	Messe à 9h00 à St Philbert et St Crespin
Jeudi 21 Décembre	Messe à 9h00 à Montfaucon et St Joseph Villedieu
Mercredi 27 Décembre	Messe à 9h00 à St Crespin et à Roussay
Jeudi 28 Décembre	Messe à 9h00 à Montfaucon et St Joseph Villedieu
Lundi 1er janvier	<b>Ste Marie, Mère de Dieu</b> : Messe à 10h30 à La Renaudière

## TEMPS DE PRIÈRES

Tous les lundis :	Adoration à Roussay de 20h30 à 21h30
Tous les Mercredis :	Chapelet à Montigné 10h45
Tous les Jeudis :	Adoration ½ heure après la messe à St Joseph de Villedieu
Tous les Samedis :	Laudes à St Macaire 8h30

### Oui, je veux soutenir la mission d'Évangélisation dans la durée, je choisis le prélèvement

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'Association Diocésaine d'Angers à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions de l'Association Diocésaine d'Angers. À réception de ce mandat, pour les nouveaux prélèvements, l'Association Diocésaine d'Angers vous communiquera : votre Référence Unique de Mandat (RUM) ; les informations relatives à vos prochains prélèvements ; les contacts pour toute demande ou démarche concernant votre mandat de prélèvement.  
Merci de compléter les différents champs et de retourner ce mandat signé, accompagné de votre RIB/IBAN à l'Association Diocésaine d'Angers 36, rue Barra - BP 40608 - 49006 Angers cedex 01.

#### INFORMATIONS CONCERNANT LE DÉBITEUR

Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

Email : ..... Paroisse : .....

Coordonnées de votre compte : IBAN : .....

BIC : .....

Merci de joindre un Relevé d'Identité Bancaire

#### INFORMATIONS CONCERNANT LE BÉNÉFICIAIRE

Association Diocésaine d'Angers 36 rue Barra - BP 40608 - 49006 Angers cedex 1  
ICS : FR13ZZZ404169

#### VOTRE DON REGULIER

Somme de : .....

Par mois  Par trimestre

Fait à : .....

A partir du : .....

Le : .....

Signature : .....

# Nouvelles

Paroisses Saint Benoit en-Val-de-Moine et St Maurice en-Val-de-Moine

Site internet commun  
Paroisse St Maurice et Paroisse St Benoit

<https://mauges.diocese49.org/paroisses-st-benoit-et-st-maurice-en-val-de-moine>

ISSN 2804-9608 Diocèse d'Angers

## Bulletin n° 270

### Du 18 au 31 décembre 2023

# NOËL

L'arrivée de l'enfant Jésus, notre seigneur, dans notre famille est un moment de bonheur.

Sachons vivre ce temps de Noël dans la joie et la fraternité. Profitons de ce moment privilégié pour être dans la paix avec tous nos frères.

Notre seigneur Jésus s'est fait pauvre et serviteur et est venu sur terre pour tous, petits et grands, les bergers comme les mages. A son image, ouvrons nos cœurs dans la simplicité à tous ceux que nous rencontrerons ces jours ci. Ainsi, nous découvrirons des merveilles chez toutes ces personnes.

Le temps de Noël peut sembler une parenthèse dans notre vie au rythme emballé. Sachons prolonger cet état de grâce plus loin encore dans l'année. Pour cela, appuyons nous sur la présence de notre Dieu, amour, auprès de nous chaque jour. Nos vies n'en seront que plus belles malgré les épreuves.

Soyons dans la joie de cet Amour divin et rayonnons autour de nous de cette chance d'être aimé sans conditions.

**Imitons le seigneur : Aimons notre prochain.**

**Belles fêtes de Noël à tous dans la paix, la joie et l'amour.**

Thierry LE TEIGNER

Imprimeur-gérant : Père Pascal BATARDIERE  
Curé de la Paroisse Saint-Benoit-en-Val-de-Moine Tél:02 41 55 30 28  
Curé de la Paroisse Saint-Maurice-en-Val-de-Moine Tél:02 41 64 60 37  
[secretariatparoisse-stbm@orange.fr](mailto:secretariatparoisse-stbm@orange.fr)

**Saint André de la Marche**

**Saint Crespin sur Moine**

**Saint Germain sur Moine**

**Saint Macaire en Mauges**

**Montfaucon-Montigné**

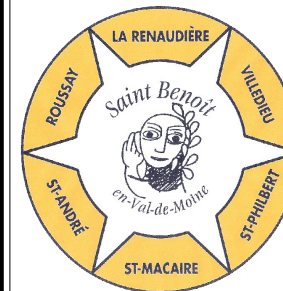
**Saint Philbert en Mauges**

**La Renaudière**

**Roussay**

**Tillières**

**Villedieu la Blouère**



Paroisse  
Saint  
Maurice  
EnValDeMoine

## Concert de Noël chorale Aubade

Eglise de St Germain le dimanche 17 décembre à 15 heures.

## Noël et le Secours Catholique

Le Secours Catholique vous proposera des bougies et le gâteau "le fraternel" (prix 7 €) le dimanche 17 décembre à la sortie de la messe à Saint Macaire et Saint Germain.

Merci d'avance pour votre générosité .

le dimanche 17 décembre - de 15h à 17h30 - salle de la Salette- rue st Sauveur à Montigné (ouvert à tous) : accueil de la Lumière de Bethléem avec les scouts de Beaupréau et goûter partagé .

## Temps de prière à Montigné

A la tente de la rencontre au 10 rue de la Vendée Montigné.

Mercredi 20 décembre de 20h00 à 21h00.

## Répétitions de chants

- le jeudi 21 décembre à 20h à Montfaucon.

## Célébrations des écoles dans les églises de nos relais

Vous êtes tous invités à venir prier avec les enfants, leurs familles et leurs équipes enseignantes !

### St Benoît

- St André : 18/12 à 11h
- Roussay : 19/12 à 11h
- Villedieu : 21/12 à 10h30
- St Macaire le Senevé : 21/12 à 9h30
- La Renaudière : 22/12 à 11h
- St Macaire Wrésinski : 22/12 à 11h
- St Macaire Collège : 22/12 à 14h

### St Maurice

- St Germain école : 21/12 à 10h30
- St Germain collège : 21/12 à 14h45
- Montfaucon : 21/12 à 18h
- Tillières : 22/12 à 9h

## Permanence de confessions

samedi 23 décembre de 10H00 à 12H00, église de Villedieu

## Saint Germain - Nouvel horaire pour les Permanences

Permanence du samedi matin au presbytère de SAINT GERMAIN :

10H00 - 11H00 à partir du SAMEDI 6 JANVIER

pour les inscriptions baptêmes, mariages et pour les intentions de messes

## Ils ont rejoint la maison du Père

SAINT BENOIT	SAINT MAURICE
Mme Jeanne BOMARD (Villedieu) Mme Sébastienne VAQUE (St Macaire)	M. Didier BIOTTEAU (Tillières) Mme Gisèle SOURICE (Montigné) M. André CORBET (St Germain) M. Maurice PINEAU (Tillières) Mme Germaine FONTENEAU (St Crespin)

## PRIÈRE



Si Noël, c'est la Paix, la Paix doit passer par nos mains.

Donne la paix à ton voisin.

Si Noël, c'est la Lumière, la Lumière doit fleurir en notre vie.

Marche vers ton frère pour illuminer ses jours.

Si Noël, c'est la Joie, la Joie doit briller sur nos visages.

Souris au monde pour qu'il devienne bonheur.

Si Noël c'est l'Espérance, l'Espérance doit grandir en notre cœur.

Sème l'Espérance au creux de chaque homme.

Si Noël c'est l'Amour, nous devons en être les instruments.

Porte l'Amour à tous les affamés du monde.

*Texte haïtien*

## Denier de l'église (campagne de l'Avent)

Voici les QR codes pour donner à la paroisse de votre choix (un bon de prélèvement se trouve également au dos de cette feuille). Merci par avance pour vos dons.



Pour Saint Maurice



Pour St Benoît

Le DENIER c'est concret : découvrez le quotidien d'un séminariste. Si la formation en vue de sa mission sacerdotale n'a pas de PRIX, elle représente une CHARGE



Le DENIER c'est concret : découvrez le quotidien d'une religieuse en mission ecclésiale. Si sa mission n'a pas de PRIX, elle représente une CHARGE



Pour soutenir l'avenir de l'Eglise en Anjou, je parraine un séminariste et soutiens sa formation au séminaire à hauteur de :

- 73€ 1 journée
- 365€ 1 semaine
- 1580€ 1 mois

Je donne au denier sur [don.diocese49.org](http://don.diocese49.org) ou par chèque à l'accueil de ma paroisse (ordre : Association diocésaine d'Angers).

**i** vos dons ouvrent droit à l'émission d'un reçu fiscal

Pour que l'Eglise soit au côté des plus fragiles, je soutiens la mission d'une religieuse au sein d'un établissement de santé de notre diocèse à hauteur de :

- 60€ 1 journée
- 290€ 1 semaine
- 1150€ 1 mois

Je donne au denier sur [don.diocese49.org](http://don.diocese49.org) ou par chèque à l'accueil de ma paroisse (ordre : Association diocésaine d'Angers).

**i** vos dons ouvrent droit à l'émission d'un reçu fiscal